

**RECOMMANDEE AVEC A.R.**  
Monsieur BOLONGA BOMOLO

Bureau 1.97  
Tél : 01.58.76.03.82  
Dossier n° 16 224491  
Suivi par : [redacted] Muriel

Paris, le 20 février 2017

**P.J. : conclusions motivées**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Docteur [redacted] médecin expert agissant en vertu des dispositions des articles L.141-1, R.141-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale, après avoir procédé à l'examen du 30/01/2017 et pris connaissance de l'entier dossier médical, m'a fait parvenir son rapport dont les conclusions sont les suivantes :

**QUESTION :** Dire s'il existe un fait nouveau entre le 20/06/16 et le 27/09/16 empêchant une reprise à temps plein ?

**REPONSE :** Oui

**QUESTION :** Dans l'affirmative à la question précédente, préciser la nature de ce fait nouveau.

**REPONSE :** Problème orthopédique

**QUESTION :** Dire si depuis le 27/09/16 l'état de santé de M BOLONGA a nécessité la prescription d'un arrêt de travail ?

**REPONSE :** Oui

**QUESTION :** Dans l'affirmative aux questions précédentes, préciser le nombre et la durée des arrêts de travail nécessaires.

**REPONSE :** A déterminer par un médecin compétent en orthopédie ou rhumatologie

En conséquence, conformément à l'avis de l'expert, je vous informe que nous modifions notre décision initiale. Je vous signale par ailleurs que je transmets dès ce jour notre décision au service compétent de gestion des protocoles de soins, aux fins d'effectuer les corrections nécessaires à la mise en conformité de votre dossier et de vous en aviser.

Ci-joint, la photocopie des conclusions de l'expert. La copie du rapport d'expertise médicale sera adressée au médecin prescripteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La responsable Espace Médical  
[Signature]

**Voies de recours au verso**